

Macron et l'affaire Benalla : « Le responsable, c'est moi »

Dans l'affaire Benalla, « le responsable c'est moi », a affirmé hier soir Emmanuel Macron devant des députés de la majorité, fustigeant « la République des fusibles » et disant avoir ressenti les « actes du 1er-Mai » de son collaborateur comme « une trahison », selon des propos rapportés. « Ça n'est pas la République des fusibles, la République de la haine. On ne peut pas être chef par beau temps. S'ils veulent un responsable, il est devant vous. Qu'ils viennent le chercher. Je réponds au peuple français », a déclaré le chef de l'État devant des élus et plusieurs membres du gouvernement, alors que son silence, suite à l'affaire Benalla, lui a été reproché par les oppositions. Plus tôt, dans l'hémicycle de l'Assemblée, c'est dans une atmosphère très tendue que le Premier ministre avait pris la parole. « Une dérive individuelle » et non pas « une affaire d'État », a-t-il soutenu, sous les ovations du groupe En Marche et les quolibets de l'opposition.

« Un clan qui s'autorise tout »

« Rien n'a été masqué, rien n'a été omis », a assuré Édouard Philippe, soumis au feu roulant de questions des chefs de groupe, de Christian Jacob (LR) à Valérie Rabault (PS), en passant par André Chassaigne (PCF), Jean-Luc Mélenchon (LFI) et le premier secrétaire du PS, Olivier Faure, qui a dénoncé « un clan qui s'autorise tout » autour du chef de l'État. Le chef du gouvernement a admis des « questions » sur la « proportionnalité » de la sanction infligée début mai à Alexandre Benalla (une simple mise à pied de 15 jours), après avoir frappé des manifestants le 1er mai. Mais « la célérité » de la réponse n'est « pas contestable », a-t-il assuré.



Entouré d'une partie de son gouvernement, le chef de l'État s'est exprimé devant des députés de sa majorité hier : « Je réponds au peuple français, au peuple souverain. » (Photo sur le compte Twitter d'Aurore Bergé, porte-parole LREM)

Hier après-midi, lors de son audition par la commission des Lois, le directeur de cabinet du président de la République, Patrick Strzoda, a affirmé ne pas avoir saisi la justice à propos des actes commis par Alexandre Benalla le 1er mai parce qu'il n'avait « pas assez d'éléments » pour le faire, soulignant qu'aucune plainte n'avait été déposée : « Le 2 mai, avec le souci de prendre une sanction immédiate, et sur la base des informations dont je disposais, j'ai pris cette sanction de suspension et de rétrogradation, avec une lettre d'avertissement valant notification de licenciement en cas de nouveau comportement fautif (...) Je comprends parfaitement qu'on puisse considérer que (cette sanction) n'était pas adaptée, en tout cas en ce qui me concerne, j'assume ma décision ».

« Dérive individuelle »

Armée d'un argumentaire censé démonter « les privilèges d'Alexandre Benalla », la Macronie monte crescendo au créneau pour réfuter à l'unisson

toute « affaire d'État » et évoquer une « dérive individuelle ». Cette ligne a de nouveau été tracée hier lors de l'habituel petit-déjeuner de la majorité à Matignon, auquel ont participé les patrons du groupe La République en Marche, Richard Ferrand, et MoDem, Marc Fesneau, ainsi que le secrétaire d'État aux Relations avec le Parlement, Christophe Castaner. Le Premier ministre s'est ensuite rendu à la réunion hebdomadaire des députés LREM, à huis clos, accusant les oppositions « de ne pas vouloir la vérité, mais la crise ».

Une partie de cette attente fébrile avait été désamorcée par l'audition lundi du ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb, devant la commission des Lois de l'Assemblée, dotée pour cette occasion exceptionnelle de prérogatives d'enquête. Il a nié avoir commis une quelconque faute et a imputé les éventuels manquements notamment au préfet de police, Michel Delpuech. Qui, dans la foulée, s'est défendu pied à pied et a renvoyé l'Élysée et la place Beauvau à leurs responsabilités.

Gérard Collomb va recevoir les syndicats de policiers

Le ministre de l'Intérieur a annoncé hier qu'il recevrait la semaine prochaine les syndicats policiers auditionnés hier par la commission d'enquête du Sénat et qui ont dénoncé « la confusion des rôles, l'ambiguïté des fonctions » de l'ex-collaborateur du chef de l'État et décrit les « relations exécrables » qu'il pouvait entretenir avec les forces de l'ordre. Hier, un haut responsable policier a dû rétro-pédaler après son audition lundi soir, dans laquelle il avait laissé entendre qu'Alexandre Benalla avait assisté à des réunions sécuritaires durant la période où il était censé être suspendu.

De Rugy contre une audition de Macron

Le président de l'Assemblée nationale a exclu hier une audition d'Emmanuel Macron par la commission d'enquête de l'Assemblée nationale, estimant qu'elle « n'aurait aucun sens », le président de la République n'étant « pas responsable devant le Parlement ». Plusieurs responsables politiques, dont Jean-Luc Mélenchon et Benoît Hamon, l'ont réclamée. Le président de la commission des Lois du Sénat, Philippe Bas (LR), a lui aussi fait valoir qu'une audition du chef de l'État contreviendrait au principe de « séparation des pouvoirs ».

Une motion de censure LR

Le patron des députés Les Républicains (LR) a annoncé hier que son groupe allait déposer une motion de censure contre le gouvernement, disant souhaiter que le gouvernement « s'explique ». « Le gouvernement a failli en ne donnant pas droit aux demandes répétées de s'exprimer sur cette affaire et il ne peut pas y avoir de fonctionnaires qui n'agissent pas sous l'autorité du gouvernement », a insisté Christian Jacob. Pour pouvoir être déposée, une motion de censure doit réunir 58 signatures, le groupe LR comptant à lui seul 103 membres. Christian Jacob a précisé que la motion pourrait être signée par « qui veut ». Il a aussi reconnu qu'elle n'allait « pas faire tomber le gouvernement », au vu de la très large majorité LREM-MoDem.